



Des femmes et des hommes  
pour votre bien

ORPI OSNY GM Immo

ORPI Gestion et Patrimoine

## Barème de l'agence

HONORAIRES MAXIMUM PARTAGES	VENDEUR	ACHETEUR
Bien immobilier jusqu'à 150 000€	Forfait 4000€ TTC	Forfait 4000€ TTC
Bien immobilier de 150 001€ à 380 000€	3% TTC du prix de vente	3% TTC du prix de vente
Bien immobilier supérieur à 380 000€	2,5% TTC du prix de vente	2,5% TTC du prix de vente
Terrain à bâtir	Forfait 10 000€ TTC	Forfait 10 000€ TTC
Dans le cadre des successions, les honoraires seront à la charge exclusive des acquéreurs		
Dans le cadre d'un mandat de recherche la rémunération sera de 10 % TTC maximum		
Vente pour promotion immobilière 8% TTC		
Vente de box ou place de parking rémunération forfaitaire de 1 000 €TTC		

GESTION- LOCATION	HONORAIRES MAXIMUM
<p><u>HONORAIRES DE LOCATION</u></p> <p>Bail d'habitation Locations de la loi du 6 Juillet 1989 modifiée par la loi ALUR du 24 Mars 2014. (plafond révisable chaque année au 1<sup>er</sup> Janvier par arrêté ministériel)</p>	<p>-Visite du preneur, Constitution du dossier et Rédaction du Bail : <b>ZONE TENDUE 20€/m<sup>2</sup> maximum</b> (à partager par moitié entre le locataire et le bailleur)</p> <p>-Etat des lieux : <b>6€/m<sup>2</sup> maximum</b> (à partager par moitié entre le locataire et le bailleur)</p> <p>(la réalisation de l'Etat des lieux de sortie est offerte pour les propriétaires en Gestion Locative)</p> <p>-Frais d'entremise et de publicité : <b>150€</b> (charge bailleur) Offert dans le cadre de la Gestion Locative</p>
<p><u>LOCATION</u></p> <p>Bail code civil-Bail droit commun Bail à usage automobile</p>	<p><b>2 mois de loyers hors charges + 200€ TTC</b> (à partager par moitié entre le locataire et le bailleur)</p> <p><b>200€ TTC</b> (à partager par moitié entre le locataire et le bailleur)</p>
<p><u>GESTION</u></p> <p>GESTION COURANTE : ASSURANCE LOYERS IMPAYES : GESTION PLACE DE PARKING :</p>	<p><b>7,55% TTC des encaissements mensuels</b> <b>2,40% TTC des encaissements mensuels</b> <b>10% TTC des encaissements mensuels</b></p>
<p>Suivi des impayés hors contrat GLI Représentation aux Assemblées Générales après 19H Honoraires sur Contrat Assurance Propriétaire Non Occupant</p>	<p><b>5% TTC des sommes dues</b> <b>75€ TTC/heure</b> <b>10€ TTC</b></p>

Honoraires en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024

ORPI OSNY GM IMMO

42 bis, rue Aristide BRIAND-95520 OSNY

Tél : 01 34 25 10 40- Fax : 01 30 73 99 12- orpi.osnygmimmo@orpi.com

2 GM TRANSACTIONS au capital de 10.000 €- APE 6831Z-RCS Pontoise 750320 681

Carte professionnelle N° CPI 9501 2017 000 017 441 délivrée par CCI Paris Ile de France

Caisse de garantie : Allianz Verspiren- Montant : 110 000 €

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante